BARÈME D'HONORAIRES 2026

VENTE	
Moins de 89 999 €	6 000 € TTC
90 000 € – 149 999 €	8 000 € TTC
150 000 € - 249 999 €	11 000 € TTC
250 000 € - 399 999 €	16 000 € TTC
Plus de 400 000 €	5 % TTC
Les honoraires sont la charge de l'acquéreur sauf stipulation contraire au mandat.	
Avis de valeur :	280 € TTC (offert dans le cadre de la signature d'un mandant de vente)
Expertise en Évaluation Immobilière conforme à la Charte de l'Expertise et aux European Valuation Standards (The Blue Book)	sur devis

LOCATION				
	Pour le bailleur		Pour le locataire	
IMMOBILIER RESIDENTIEL	zone non tendue	zone tendue	zone non tendue	zone tendue
Frais de dossier, de visite et de rédaction de bail	8 € TTC / m²	10 € TTC / m²	8 € TTC / m²	10 € TTC / m²
Réalisation de l'état des lieux d'entrée et de sortie	3 € TTC / m²	3 € TTC / m²	3 € TTC / m²	3 € TTC / m²
Frais d'entremise	0 €			
Stationnements : garage et parking	125 € TTC		125 € TTC	
IMMOBILIER D'ENTREPRISE	20 % HT du loyer annuel HT à la charge du preneur			

GESTION externalisée par notre partenaire « Le Service de Gestion » :	
• Mise en place du mandat de gestion (signature électronique) • Saisie du dossier dans le logiciel • Envoi de l'avis d'échéance à votre locataire mensuellement • Délivrance d'une quittance de loyer • Encaissement des loyers • Versement mensuel du loyer et charges suite au règlement du locataire (dès le 5 du mois) • Gestion des allocations logements • Envoi mensuel d'un compte rendu de gestion • Révision annuelle des loyers • Paiement des charges de copropriété au syndic de l'immeuble sur demande • Récupération de la taxe d'ordures ménagères • Suivi des travaux, demande de devis, validation de devis, commande auprès des fournisseurs • Saisie et règlement des factures fournisseurs, artisans • Suivi digital de votre parc locatif via votre extranet • Suivi des loyers impayés et contentieux	7,50 % TTC
Stationnement	10,60 % TTC
Aide à la déclaration fiscale	100 € TTC / logement / an
Garantie des Loyers Impayés, déclaration et gestion des litiges liés à l'impayé de loyer ou dégradations dans le logement, paiement assuré chaque mois dès le 15 (jour ouvré)	2,50 % TTC
Garantie des Loyers Impayés baux commerciaux	3,90 % TTC
Garantie des Loyers Impayés baux professionnels	3,40 % TTC

ZEFYR – SAS MOBDESK au capital de 2 500 €, domiciliée 6 rue Fresnel 14000 CAEN – RCS de CAEN n° 907 797 641 – CPI 14012025000000010 délivrée par la CCI de Caen, validité 06 juin 2028 – Caisse de garantie : SOCAF T 30 000 € - Compte Séquestre : CA Normandie n°84900830474 - Médiateur à la consommation : Vivons Mieux Ensemble.